

Accident de la route

Par **Andrea**, le **26/09/2023** à **17:23**

Bonjour

Le 9 juin j ai eu un accident de voiture sur un terre plein qui ressemblait plus fortement à un gros trottoir.

Ma voiture a été très endommagé à savoir que l expert l a placé en VGE (véhicule gravement endommagé)

En fait ce terre plein fait office de séparateur d une voie principale

Lorsque je suis répartis de mon stop je me suis engagée un petit peu sur la mauvaise voie et c est là que j ai traversée le terre plein et en raccrochant tout le dessous de mon véhicule

En attendant la dépanneuse car la voiture ne pouvait plus rouler

J ai pris des photos de ce terre plein il y avait un panneau bleu carré avec flèche blanche au bout de celui ci mais il n existait pas de panneau au début m indiquant de contourner ce terre plein je ne connaissais pas cette commune

Ma voiture sera sorti du garage pas avant fin SEPTEMBRE de JUIN à SEPTEMBRE ce n est pas normal mais était nécessaire à la réparation sans véhicule alors que j avais plein de rendez-vous important.

Maintenant la mairie vient de mettre un panneau c est panneaux sont obligatoires que puis je faire en sachant qu une personne de la mairie m a littéralement dit qu il ne ferait pas de constat.

J aimerais savoir si je peux demander des dommages intérêts pour l immobilisation de mon véhicule de presque 4 MOIS

Je vous remercie d avance si vous pouviez m aider à trouver une solution

Par **Lorella**, le **26/09/2023** à **19:02**

Bonsoir,

Il faudrait faire appel à votre assureur et signaler que c est du fait de l absence de panneau de signalisation ou de la signalisation mal positionnée (à vous de choisir le bon terme) que cet accident est arrivé et a causé les dommages sur votre véhicule. A voir qui est responsable de

la signalisation sur cette route (commune, département, Etat). C'était d'autant plus dangereux que vous ne connaissiez pas ces lieux. Indiquez également que la signalisation a été changée après l'accident (constaté à telle date)

Par **Andrea**, le **27/09/2023** à **11:20**

Merci beaucoup pour votre réponse